

Mesdames et Messieurs,

Voici notre chronique de la journée.

Tout d'abord une nouvelle d'une réelle portée politique. On annonce que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique ont conclu un arrangement réglant leurs intérêts futurs dans le Pacifique. Le premier ministre australien, qui est aussi particulièrement sensible à toute modification intervenant dans cette partie du monde, a adhéré à cet accord. Ce que contient cette convention n'est pas encore révélé mais on s'attend à une déclaration prochaine sur ce sujet. Très significativement, on prévoit que c'est précisément à M. Curtin, premier ministre d'Australie, que sera confié le soin de donner connaissance des décisions anglo-saxonnes sur ce point.

En corrélation avec cette nouvelle, on peut citer un bruit venant de Canberra et selon lequel les deux hommes d'Etat en conversation à Washington, MM. Churchill et Roosevelt seraient tombés d'accord pour remettre au général Wavell le commandement en chef des forces alliées terrestres et aériennes dans la zone du Pacifique. Cette information n'est pas encore confirmée.

Sur le plan militaire, donnons, dans leur sécheresse, trois nouvelles d'importance.

Le Département de la guerre américain communique que les éléments avancés japonais sont entrés à Manille.

2 Un communiqué ~~également~~ officiel du Caire annonce la prise de Bardia par les troupes britanniques et alliées.

\* 1 Sur le front de Moscou, les Russes, au cours de la journée du 1<sup>er</sup> janvier, ont repris diverses localités, dont Stariza, ville située à quelque soixante-dix kilomètres au sud-est de Kalinine.

En revanche, les tentatives des blindés britanniques d'encercler les forces aux ordres du général Rommel dans la région d'Agedebia semblent avoir échoué.

Enfin, mentionnons simplement, faute de renseignements précis, qu'une grande bataille est en cours entre Japonais et Chinois de Tchouking pour la possession du Hunan. Le communiqué chinois déclare que la lutte est entrée dans sa phase décisive et que l'armée chinoise résiste avec acharnement. Voilà donc, sur cinq théâtres différents, des

informations qui démontrent que nulle part, en ce début d'année, l'activité belliqueuse ne chôme.

En Suisse, où cette journée du 2 janvier est fériée dans plusieurs cantons, les nouvelles d'ordre politiques sont rares, si ce n'est inexistantes.

Les autorités et la population de Biasca, dans le canton du Tessin, ont célébré hier le 650<sup>me</sup> anniversaire de la Charte de la Liberté, qui porte la date du 1<sup>er</sup> janvier 1292. ~~Sept~~<sup>Cinq</sup> mois après le pacte du Grütli, en effet, les habitants de Biasca signèrent cette charte qui marque leur affranchissement de la tutelle féodale des Orelli. <sup>de Locarno.</sup> Au Tessin, on considère cet événement comme un des plus significatifs du mouvement de libération des communes. En tout cas, il démontre combien ce mouvement, dont la création de notre première Confédération fut l'acte le plus notoire, était général au sud et au nord du Gothard, en cette fin du <sup>siècle.</sup> 13<sup>me</sup> ~~si~~

Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville propose au Grand Conseil de ce demi-canton ~~de reporter de trois à quatre ans~~<sup>d'allonger d'un an</sup> la durée de la législature. Députés au Conseil législatif et membres du Gouvernement ne seraient soumis à réélection, si le projet devait être adopté, que tous les quatre ans au lieu de trois. On donne, comme motifs à cette réforme, le désir de réaliser des économies sur les frais électoraux, qui s'élèvent, à chaque renouvellement de ces autorités, entre 30 et 40.000 francs, et d'autre part, le désir ~~de~~ d'espacer les campagnes électorales dans l'intérêt d'une administration moins souvent remise en discussion.

Aujourd'hui se sont déroulées à Genève les obsèques de M. Maxime Haissly avocat, qui joua un grand rôle dans la radiodiffusion suisse. M. Haissly était président du conseil d'administration ~~de~~ la société des émissions de Radio-Genève, qui assure l'activité du studio de cette ville romande, et vice-président de <sup>la Société</sup> ~~de~~ l'Association suisse de Radio-Diffusion.

Chronique v. Salis